



COMMUNIQUÉ

Le 17 décembre 2019

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Lors de la séance extraordinaire tenue le 12 décembre 2019, le conseil de la Municipalité de Saint-Ulric a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 totalisant un montant de 2 182 895\$, ventilé comme suit :

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	1 260 145\$
Tarifications pour services municipaux	321 294\$
Paiements tenant lieu de taxes	15 585\$
Autres revenus de sources locales	189 357\$
Transferts	390 714\$
Affectations des surplus	<u>5 800\$</u>
TOTAL DES REVENUS	2 182 895\$

DÉPENSES	
Administration générale	415 146\$
Sécurité publique	313 470\$
Transports	737 140\$
Hygiène du milieu	248 282\$
Logement social	4 570\$
Aménagement, urbanisme et développement	103 076\$
Loisirs et culture	178 509\$
Frais de financement	6 545\$
Investissement	74 580\$
Remboursement en capital	<u>101 577\$</u>
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 182 895\$

Le budget 2020 de la Municipalité de Saint-Ulric présente une diminution des revenus de l'ordre de 344 978\$ par rapport à l'année précédente. Cette différence s'explique par la tarification des boues des fosses septiques de 130 935\$, ce tarif est applicable lors de l'année de la vidange, une fois aux deux ans pour les résidences et une fois aux quatre ans pour les chalets. Une affectation au montant de 200 000\$ aux surplus accumulés pour l'année 2019, alors que pour l'année 2020 un montant de 5 800\$ ainsi qu'une diminution du revenu de la péréquation.

Notons que la taxe foncière et la tarification restent la même pour l'année 2020. Le projet de règlement à été présenté à la séance extraordinaire du budget et sera adopté le 13 janvier prochain.

**PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022**

En 2020, la Municipalité de Saint-Ulric prévoit investir dans ses différents projets.

PROJETS	2020	2021	2022	Financement 2020	Budget 2020	Subventions, emprunts 2020
Usine d'eau potable	235 000	5 300 000 \$		Budget, Subv. + règl. Emprunt		235 000\$
Camion de service	25 000\$			Budget	25 000\$	
Ordinateurs	5 000 \$			Budget	5 000 \$	
Parcs- sentier	10 580 \$			Budget	10 580\$	
Batiments voirie	10 000\$			Budget	10 000\$	
Équip. Eau, égout	24 000\$			Budget	24 000\$	
Réfection rte Centrale		1 300 000\$	200 000			
Réfection rg 04, 3e tartigou	775 000\$		200 000			775 000\$
Rue l'Entre-Gens	700 000\$					700 000\$
Centre des loisirs agrandissement		600 000\$				
	1 784 580\$	7 200 000\$	400 000\$		74 580\$	1 710 000 \$
			TOTAL	INVESTISSEMENTS	2020	1 784 580\$

Suivi du projet de mise aux normes de l'eau potable :

L'installation du puits de captage est terminée. L'Hydrogéologue mandaté doit procéder aux tests de pompage en janvier 2020, un rapport présentant les résultats sera déposé et transmis aux deux ministères MAMH ET MELCC. Après l'approbation, la Municipalité devrait obtenir l'accord pour procéder à l'appel d'offres pour les services professionnels et également obtenir le pourcentage de subvention.

Après les procédures d'appel d'offres, l'ouverture des soumissions et l'octroi du contrat. La firme qui a obtenu le contrat commence alors les relevés, les demandes de CA au MELCC, les plans et devis. Suivront ensuite les procédures d'appels d'offres pour la construction de la conduite d'eau souterraine. Si tout va bien les travaux de construction devraient débuter durant l'année 2021.

Je remercie sincèrement les membres du conseil municipal et les employés pour leur généreuse collaboration et l'intérêt qu'ils manifestent envers notre belle municipalité.

Pierre Lagacé, maire



Municipalité de Saint-Ulric